

Commune de DOUAINS

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 18 novembre 2015

Étaient présents :

Mme Catherine COUÂNON, Maire
MM Bernard UGUEN, Vincent LEROY, Ulric SERRANO, adjoints
Philippe MARIE, Dominique TIRON, Michel LE MORVAN

Absents excusés : Philippe UHGETTO, Sandrine PRUNIER-BOSSION, Jean-Louis GUETTARD

* * * *

M. Vincent LEROY a été désigné secrétaire de séance.

Le Compte-rendu de la réunion du 14 octobre 2015 a été approuvé à l'unanimité.

CAPE

✓ **Compétence « SANTE » du territoire communautaire**

Madame le Maire expose aux conseillers présents qu'aucune décision n'a été prise lors du conseil municipal du 14 octobre concernant la prise de compétence « SANTE » par la CAPE., c'est pourquoi, ce dossier est représenté ce jour.

- Le Conseil Municipal et notamment M. Bernard UGUEN ont réagi en se posant la question de savoir quel service de soins sera retiré ? et qui aura accès en priorité à ce service ?
- Quelles seront les répercussions à l'échelle territoriale de cette politique de santé ?
- Comment a été présenté le rapport de M. Philippe CLERY-MELIN sur les grands thèmes de santé ?

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ne souhaite pas se prononcer ce jour par 5 voix et 2 abstentions (Michel LE MORVAN – Philippe MARIE) sur la prise de compétence « santé » par la CAPE. et souhaite revoir cette question au prochain conseil avant de s'engager plus avant sur la prise de compétence « santé d'intérêt communautaire » par la CAPE.

✓ **Service Habitat et Aménagement**

En date du 1^{er} octobre 2015, le conseil communautaire a acté :

- la révision du PLH n° 1 2010/2016 de la CAPE qui arrive prochainement à son terme en prorogeant sa validité de 2 ans auprès du Préfet de l'Eure
- le lancement de l'élaboration du Plan Partenariat de Gestion de la demande de logement social et d'information des Demandeurs.

Conformément à la Loi, la CAPE nous associe à leurs démarches qui seront menés conjointement dès le début de l'année prochaine, en l'attente du recrutement du bureau d'études.

✓ **SCOT – Suivi du document de planification**

Une réunion s'est déroulée le 21 octobre 2015 afin de planifier et de coordonner les documents d'urbanisme notamment pour les 15 prochaines années. La commune a transmis ses besoins et ses orientations.

✓ **Service Transports**

Lors du dernier conseil, différentes questions ont été soulevées, notamment pour les abris d'arrêt de car et le dysfonctionnement de quelques samedis sur le circuit 4.

En réponse à nos questions, le service transports de la CAPE, nous confirme que les abris de car relève de la compétence de la commune.

Cependant les circuits scolaires de la CAPE vont être refondus et sur la commune de DOUAINS, la prise en charge des enfants le matin et le dépôt le soir sera revue.

Concernant le dysfonctionnement relevé sur le circuit 4 pour le non ramassage de quelques samedis, le nécessaire a été fait auprès du transporteur afin que cela ne se renouvelle pas.

Transport scolaire 2016 - Afin de définir la sécurité aux points d'arrêts, le service transport nous adresse des fiches « sécurité » par point d'arrêt. Des aménagements seront nécessaires avant la rentrée 2016/2017 (zébras et panneaux de signalisation).

Suite à cela, Vincent LEROY va contacter la directrice du service transport (Marie BAYLE-ARGUEYROLLES) pour définir les arrêts à aménager.

✓ **Commission Eau et assainissement**

Le délégué n'ayant pu se rendre à cette réunion, un compte-rendu nous sera fourni.

✓ **Loi NOTRE – Nouvelle Organisation Territoriale de la République** -

Madame le Maire demande au conseil municipal de prendre position sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale proposé par le Préfet. Un avis favorable ou défavorable doit être émis par l'ensemble des communes.

Le Conseil municipal est dans l'expectative d'un regroupement.. Madame le Maire indique qu'une décision doit être prise impérativement lors du prochain conseil, à défaut de délibération notre avis sera considéré comme favorable.

SYNDICAT DE VOIRIE

Le comité syndical s'est réuni mercredi 18 novembre à 17 H 30 pour débattre sur le projet de schéma de coopération intercommunale et le positionnement du SIVU dans l'avenir.

Vincent LEROY n'a pas pu s'y rendre, de ce fait un compte-rendu sera demandé.

S.I.E.G.E

Comme chaque année le SIEGE nous communique le montant revalorisé de la redevance pour occupation du domaine public versé par les différents gestionnaires de réseaux gaz..

La redevance est calculée selon les dispositions du décret et selon le taux actualisé qui est porté à 16 % pour 2015. La part revenant à la commune est calculée sur la base du linéaire de réseau gaz présent sur le territoire de Douains se trouvant sous voirie communale.

S.D.I.S.

Le SDIS nous transmet les résultats de tournées suite aux épreuves des prises d'eau (bouches et poteaux d'incendie) implantées sur notre commune. Quelques anomalies ont été décelées. Cet état va être transmis à la CAPE pour leur faire part des problèmes.

FINANCES

Bernard UGUEN informe qu'il a commandé 1 pack de 6 talkie-walkie Motorola au prix de 263.94 € qui servira à la fois aux employés communaux et à la Commission animations-fêtes.

DECISIONS MODIFICATIVES

OBJET : PROGRAMME 103 - ACQUISITION BUNGALOWS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédit(s) supplémentaire(s) suivants, sur le budget de l'exercice 2015

COMPTES DEPENSES

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
022	022				Dépenses imprévues	-4 500,00
023	023				Virement à la section d'investissement	4 500,00
21	2135	103			Installations générales	4 500,00

COMPTES RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
021	021	OPFI			Virement de la section d'exploitation	4 500,00

Objet : REMUNERATION APPRENTI

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2015

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
012	6417				Rémunérations des apprentis	1 500,00

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
012	6413				PERSONNEL NON TITULAIRE	-1 500,00

SECURITE

- Au préalable Vincent LEROY propose l'ouverture d'un cahier d'incidents sur la commune. Il faut sensibiliser les parents.
- Investissement de caméras à des points stratégiques

SUBVENTION FOOT DE DOUAINS

Après avoir reçu les dirigeants du foot, ils souhaitent dans un premier temps des WC pour les enfants.

Le conseil municipal va étudier les travaux les plus appropriés pour la création de 2 WC, un à l'intérieur et l'autre à l'extérieur.

Affaire à suivre

MEDECINE PREVENTIVE

Madame le Maire expose que la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, article 25 (2^e et 4^e alinéas) autorise les centres de gestion à passer des conventions pour l'exercice de missions facultatives.

Un service médecine est proposé aux collectivités. Une convention portant sur les modalités d'exercice de la mission afférente doit être établie.

Cette dernière annule et remplace toute version antérieure. Elle sera mise en œuvre dès signature par les parties. En cas de refus, le centre de gestion mettra fin à la convention antérieure et ce, dès le 1^{er} janvier 2016. Dès lors, à charge de la collectivité d'assurer ses obligations en termes de suivi médical de ses agents par tous les autres moyens à sa convenance.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 5 voix pour et 2 abstentions (*Bernard UGUEN et Philippe MARIE*) :

- Madame le Maire est autorisée à signer la convention d'adhésion au service de médecine préventive à intervenir avec le Centre de gestion de l'Eure et à procéder à toutes les formalités y afférentes.
-

TAXI DU MERCREDI

Madame le Maire expose que dans le cadre du partenariat avec les communes de La Heunière, St Vincent des Bois et Mercey, une convention doit être établie afin de définir les modalités ainsi que les coûts de transport depuis l'école de Douains.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents,

- Madame le Maire est autorisée à signer la convention de transport des enfants fréquentant le centre aéré à Pacy-sur-Eure depuis l'école de Douains par les taxis EDUARD de St Vincent des Bois et à réclamer les participations aux communes où sont domiciliés les enfants.
-

Les élus doivent réfléchir où créer un emplacement taxi, peut-être à la place des bacs à fleurs ? A revoir lors d'un prochain conseil

C.C.A.S.

Suite à la réunion du 12 novembre 2015, Madame le Maire expose au conseil l'organisation du Noël des enfants de la commune qui se déroulera dans la salle de motricité de l'école le samedi 12 décembre 2015. La distribution des colis aux anciens sera faite le même jour.

COMMISSION ANIMATIONS

Quelques points de désaccord à qui ira « *la recette* » du stand « buvette-pâtisseries » Tout a été arrangé et en partenariat avec les parents d'élèves et les enseignantes, le marché de Noël sera organisé par la commission animations à la tête de laquelle le responsable Philippe UHGETTO fait un très gros travail. Ce marché de Noël sera situé sur le parvis de l'Eglise, les enfants de l'école chanteront vers 17 h dans l'Eglise. (*Le Père Eric sera contacté afin d'avoir son accord pour que les enfants puissent chanter dans l'Eglise*).

Le stand buvette et pâtisseries sera tenu par les membres de la commission et par les parents d'élèves qui partageront la recette.

Bernard UGUEN demande à ce que les réunions ne soient pas en même temps que les conseils municipaux.

Michel LE MORVAN signale que beaucoup d'enfants de La Heunière étaient à la sortie Halloween et qu'ils étaient les premiers à la distribution des bonbons ! Difficile de faire la distinction et d'empêcher cela.

S.I.V.O.S. du PLATEAU DE MADRIE

Au cours du premier conseil d'école qui s'est déroulé le 5 novembre, le règlement intérieur a été voté. Une seule modification dans le texte par rapport au précédent règlement : « *le port de chaussures à talons est interdit* » ! avec quelques réactions d'élus.

Vincent LEROY fait part de son désaccord concernant la rédaction du dernier compte-rendu de l'école.

T.A.P. – Question d'élus A quel montant se monte les TAP / 8 € Primaire et 5 € maternelle.

Il y a actuellement 108 enfants, 105 en janvier. Les prévisions sont 15 départs et 10 arrivées en attente de chiffres plus précis des communes adhérentes.

TRIBUNAUX - Affaires en cours -

- Par arrêt en date du 14 octobre 2015, la Cour d'Appel de Rouen dit que le chemin, mentionné sur le cadastre comme étant le « *chemin rural n° 23 de Brécourt au Chemin de Boisset* » qui traverse les parcelles cadastrées commune de Douains, section AN 104 et 65 ne constitue pas un chemin rural mais fait partie de la propriété de M. et Mme BONTE

La commune de DOUAINS est déboutée de sa demande et la condamne à payer aux Epoux BONTE la somme de 3 500 € sur le fondement de l'article 700 du Code de procédure civile.

Suite à cela, la commune de Douains ne souhaite pas se pourvoir en Cassation et souhaite en rester là.

- La cour administrative d'appel de DOUAI, nous communique pour d'éventuelles observations, les mémoires en défense du Syndicat mixte du Parc d'activités du Calvados-Honfleur et de SAS CATINVEST c/ la Commission Nationale d'aménagement commercial

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Le 36^e Tour de Normandie Cycliste se déroulera du 31 mars au 27 mars 2016. Notre commune sera traversée par le peloton le mercredi 23 mars 2016. (RD 181) .
- ✓ M. Alain DESLIE va passer dans la commune entre le 23 novembre 2015 et le 22 janvier 2016 afin de procéder à la mise à jour du plan cadastral.
- ✓ La Ste Jean FREON va procéder à l'élagage et à l'abattage des arbres situés à proximité des conducteurs de lignes électriques.
- ✓ Le jury de secteur des Villes et Villages fleuris 2015 nous adresse leur compte-rendu : « *Des conseils sur l'amendement des rosiers ont été suivis avec un certain résultat. Pour des conseils, le jury invite la commune à se rapprocher du CAUE 27* »
- D.D.P.P.- Service environnement, santé et bien-être des animaux : Un rucher installé sur la commune de VAUX S/EURE est actuellement atteint de loque américaine, maladie réputée contagieuse. Une zone de surveillance de 5 kms, dont fait partie la commune de Douains, a été définie.
- Thierry ANGOULVANT responsable de l'agence routière départementale de Vernon , quitte ses fonctions afin de rejoindre son nouveau poste au sein du Conseil départemental de l'Eure à Conches en Ouche. Mme Karine BARRAL-LECLERC le remplace.
- Suite aux graves événements du 13 novembre, les drapeaux ont été mis en berme et le plan vigipirate installé.
- VOISINS VIGILANTS – 6 personnes en plus se sont inscrites
- LE 16 JANVIER 2016 à 18 H – Vœux du Maire
- Elections régionales des 6 et 13 décembre 2015. Les permanences ont été prévues.

P.L.U.

- ✓ A la lecture du compte-rendu de réunion du 12 novembre 2015, Murielle FERRERE Chargée d'études au Service Habitat et aménagement de la CAPE, souhaite revenir sur un point. « *La densité du SCOT pour les parcelles situées entre 600 et 700 m². La densité de 12 log/ha inscrite au SCOT est une densité nette. Cette densité nette exclue*

les voiries et espaces publics (environ 30 %). Ainsi les surfaces parcellaires s'approcheraient en moyenne des 830 m² dans le cas d'une densité de 12 log/ha ».
Pour rappel, c'est une densité moyenne, certains secteurs peuvent accueillir une densité plus importante et moins sur d'autres secteurs.

La prochaine réunion sur la suite du PADD va se dérouler le 8 décembre. Une réunion préparatoire va se dérouler le lundi 30 novembre 2015 à 20 H.

URBANISME

- **D.I.A** – concernant une propriété SCI AVENIR RD 181 Le conseil municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption.
- **Assainissement NIKIEMA Séverine : Le rapport de diagnostic du système d'assainissement individuel indique** L'installation ne nécessite pas de réhabilitation

Fin de la réunion à 0 heure 50 minutes

Vu, le Maire

C. COUÂNON